

ÉLECTIONS
MUNICIPALES



15 et 22 mars

2026



Le mode de scrutin évolue

dans les
communes de



habitants

ÉLECTIONS
MUNICIPALES



15 et 22 mars

2026

Communes de
- 1 000
habitants



Scrutin
paritaire

Le scrutin est désormais
un scrutin de **liste paritaire**
(alternance femme/ homme)



2

ÉLECTIONS
MUNICIPALES



15 et 22 mars

2026

Communes de
- 1 000
habitants



Fin

du panachage

Il **n'est plus possible**
d'ajouter, de rayer ou de modifier
l'ordre de la liste de votre bulletin de vote



3

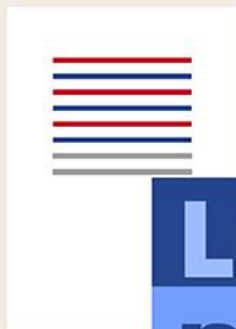
ÉLECTIONS
MUNICIPALES



15 et 22 mars

2026

Communes de
- 1 000
habitants



Listes incomplètes possibles

Les listes peuvent comporter
au maximum deux candidats
de moins que l'effectif légal
du conseil municipal

